

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Procureur et la Police neuchâteloise communiquent :

Incendie de forêt à Champ du Moulin

Mercredi 18 avril 2018 en début d'après-midi, un feu de forêt s'est déclaré à l'Est de Champ du Moulin Dessus, soit le long du sentier bleu. L'alerte a été donnée par des promeneurs à 13h35.

5 pompiers professionnels du SIS, ont été engagés avec 4 véhicules ainsi que le centre de secours du Littoral Ouest avec 8 hommes et 2 véhicules. La police neuchâteloise a mobilisé 4 agents sur les lieux du sinistre.

Une zone d'environ 500 m² a brûlé et le sinistre a été maîtrisé vers 16h00.

Les causes et les responsables de l'incendie sont connus. Il s'agit de promeneurs qui ont fait une grillade le long d'un sentier. Les flammes se sont rapidement propagées aux feuilles et au bois très secs se trouvant à proximité. Une enquête a été ouverte par le procureur de permanence.

Neuchâtel, le 18.04.2018

Marc REMY
Procureur
Parquet régional de Neuchâtel
032/ 889 61 71
www.ne.ch/autorites

Philippe Kramer
Chef police secours
Police neuchâteloise
032/ 889 90 00
www.ne.ch/police